Diverses infos

***A LOUER* : Logement de la Métairie**

Appartement T3 avec garage

Loyer : 347,29 €

Vente immeuble
115 000 € (510 m2)
ou location à usage commercial et habitation pour un loyer mensuel de 650 €

Ancienne école, en partie rénovée
65 000 €

Terrain de 357 m2 avec préau

***A vendre* : Anciennes chaises de la salle des Loisirs au prix unitaire de 4 € (limité à 10 par foyer). S'adresser à la mairie.**

Agenda de la rentrée

***Les activités Saturn'Anim* :**

La Gymnastique Adulte *a lieu tous les mardis à la Salle Des Loisirs. N'hésitez pas à les rejoindre, il reste de la place.*

Le théâtre*: La troupe serait ravie d'accueillir de nouveaux acteurs, souffleurs, accessoiristes, monteurs décor…*

Le chant *: Le chant a lieu un lundi sur deux à la salle du foyer.*

« Après-midi loisirs » et Gymnastique Enfants : *les activités pour les enfants sont reconduites.*

D'autres activités ponctuelles seront proposées dans l'année : art floral, cuisine, sortie patinoire…..

Calendrier

1er et 2 octobre : Concours de belote - Association Passions Partagées

19 et 20 novembre : Concours de belote - Générations Mouvement

26 novembre : Soirée de la St Saturnin - Comité des Fêtes et AS St Saturnin

Décembre (date à définir) : Visite du Père Noël pour les enfants de la commune

SUPPLÉMENT N° 26 SEPTEMBRE 2016

SATURN'ECHO

Éditorial

Interrogé à plusieurs reprises à propos du CJF, je tiens à préciser que le propriétaire des lieux vient tout juste d'entreprendre de menus travaux (débroussaillage, nettoyage intérieur des locaux, installations électriques, éclairage extérieur), néanmoins en aucun cas pour l'instant il ne respecte l'arrêté en date du 12 juillet 2016 à savoir l'obturation des ouvertures et l'édification d'une clôture, donc tout est loin d'être solutionné. Notre souci avant tout c'est la sécurité du site et la préservation du sentier pédestre.
Aux décisions municipales, j'en rajouterai une de la communauté de communes concernant le tri des ordures ménagères . Chaque foyer a reçu un petit fascicule nous informant du bon tri et de l'influence budgétaire que cela représentait pour chaque habitant.
Nous attendons avec impatience le permis d'aménager de notre lotissement, quelques détails n'ont pas permis de l'obtenir aussi vite que nous l'espérions.
L'AS vient de fêter ses 70 ans d'existence. Au bureau rajeunit je souhaite bonne continuation. Malgré un effectif restreint, les joueurs méritent que l'on vienne les encourager chaque dimanche.
Avec Ruez-vous, début juillet, nous avons pu découvrir un bon moment culturel et convivial. J'adresse un gros remerciement aux acteurs et bénévoles de cette manifestation.

Décisions du conseil municipal

Le Conseil Municipal

- Est informé de la restitution du bilan énergétique réalisé sur les bâtiments communaux. Le conseil municipal décide de retenir la salle des loisirs pour le projet d'amélioration énergétique financé par le Gal (Groupe d'Action Locale) Sud Mayenne.

- Autorise le Maire à signer la demande de permis d'aménager pour le lotissement du Parc. Les travaux seront réalisés en une seule tranche. Le lotissement sera desservi par le gaz.

- Ne fait pas valoir son droit de préemption sur la vente des parcelles situées au 32, rue Principale et 5, Chemin du Presbytère.

- Emet un avis favorable au schéma de mutualisation proposé par la communauté de communes.

- Est informé de la fusion des syndicats d'initiatives de Renazé-St Aignan, de Cossé-le-Vivien et du Pays Craonnais. Cette nouvelle association prend le nom de « Tourisme en Pays de Craon ». Mme Claudine JOSSELIN est désigné membre titulaire de cette association et Mme Brigitte MOREAU membre suppléant.

- Retient le devis de la SAS Bizeul pour la réalisation du mur de soutènement du nouveau parking rue Principale.

- Retient le devis de la SN Lenoir pour le remplacement des éclairages de sécurité de la salle des loisirs.

- Décide le remplacement de la totalité des chaises de la salle des loisirs. Les anciennes chaises seront vendus au prix unitaire de 4 €. La vente de ces chaises est réservée aux gens de la commune et limitée à 10 chaises par foyer.

- Prend acte du rapport d'activité 2015 de la CC du Pays de Craon présenté par M. Patrick GAULTIER.

- Autorise le maire à mettre en vente les parcelles 272, 273, 105 et 106 de la section C au prix de 115 000.00 € (20, rue Principale et 1, Chemin du Brossais).

L'été 2016 en images

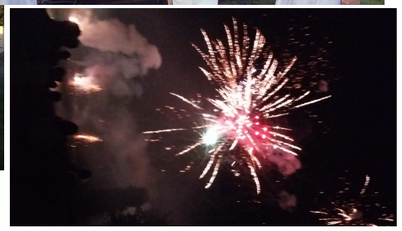

Le méchoui, toujours un succès.
Final en son et lumière

RUEZ-VOUS
Une idée originale de
Florian POURIAS
En association avec
Saturn'Anim et la commune

70 ANS de l'A.S.
Et le nouveau bureau

Sortie de nos aînés au château de Villandry

Concours pétanque et palets de l'AS ST SATURNIN

Les Boucles de la Mayenne, de passage
sur notre commune

Pique nique des familles à la maison de retraite des Hunaudières, animé par
Les Démanilleurs

Voyage des résidents à Etel avec sa célèbre
« barre » et la Ria

Les chantiers argent de poche permettent aux jeunes de la commune d'effectuer des activités d'animation ou des travaux d'entretien